

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2016/014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2016

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : HONORAT Guy- PECOULT Jocelyn - DEVINE Marc

Excusé : PONCET Norbert-- PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille seize et le sept septembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

PRET RELAIS TRAVAUX MODERNISATION DES IRRIGATIONS – QUARTIER BEL AIR – TRANCHE 3 -TAILLADES

=====

Le Président expose : le Président expose aux membres présents la nécessité de réaliser un prêt relais pour la tranche 3 des travaux de modernisation des irrigations quartier Bel Air sur la Commune de Taillades, prévus au contrat de canal.

Une demande a été faite auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole pour un prêt relais de 2 ans pour un montant de 97 607.00 €

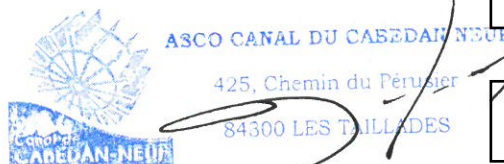
La Caisse d'Épargne a fait une proposition pour un prêt relais sur 2 ans avec un remboursement annuel au taux de 1.50 % qui correspond à l'offre économiquement la plus intéressante.
Les frais de dossier s'élèvent à 0.20% du montant emprunté.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la proposition de la Caisse d'Épargne sur une durée de deux ans au taux de 1.50 % et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20160907-2016-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2016

Publication : 16/09/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

